

Distr. RESTRICTED

PRS/2023/CRP.29

ORIGINAL: FRENCH

FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

**Pacific regional seminar on the implementation of the Fourth International
Decade for the Eradication of Colonialism:
innovative steps to ensure the attainment of the Sustainable Development
Goals in the Non-Self-Governing Territories**

**Bali, Indonesia
24 to 26 May 2023**

**STATEMENT BY THE REPRESENTATIVE
OF SENEGAL**



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL AUPRES DES NATIONS UNIES A NEW YORK



DECLARATION

**DE LA DELEGATION DU SENEGAL AU SEMINAIRE
REGIONAL POUR LE PACIFIQUE DU COMITE
SPECIAL DES NATIONS UNIES CHARGE
D'ETUDIER LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE
L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR
L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET
AUX PEUPLES COLONIAUX (C24) :**

*« MESURES INNOVANTES VISANT A ASSURER LA
REALISATION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT
DURABLE DANS LES TERRITOIRES NON AUTONOMES »*

M. Diamane DIOME, Ministre-Conseiller

Bali (Indonésie) du 24 au 26 mai 2023

Madame la Présidente,

Ma Délégation adresse ses vives félicitations au Bureau du Comité spécial de la Décolonisation (C24) et lui exprime tout son soutien dans l'exercice de son mandat. Elle tient également à exprimer toute sa gratitude au gouvernement indonésien pour l'hospitalité et toutes les facilités nous permettant de tenir cette rencontre dans la sérénité.

Mon pays espère que ce séminaire pour la région Pacifique apportera une contribution décisive dans nos efforts pour l'atteinte des Objectifs de Développement durable (ODD) comme nous y invite son thème : **«Mesures innovantes visant à assurer la réalisation des objectifs de développement durable dans les territoires non autonomes»**.

En effet, la réalisation de l'Agenda 2030, qui doit se faire selon une démarche globale, requiert de nous de « ne laisser personne pour compte ». C'est pourquoi, ma délégation estime que, si l'approche cas par cas doit être de mise dans l'examen des situations des territoires objet du C24, ils doivent tous être pleinement pris en compte dans nos stratégies de développement économique, social et environnemental.

A cet égard, le Sénégal salue les avancées notables accomplies par le Gouvernement du Maroc dans son Sahara, notamment en matière de promotion des droits de l'homme et de la démocratie ainsi que les efforts considérables en faveur du développement économique et social de la région tout en assurant l'autonomisation de son peuple. Ces efforts qui ont fini de convaincre de la volonté du Royaume du Maroc de résoudre définitivement ce différend.

En appui à cette politique, le Sénégal a inauguré, le 05 avril 2021, son Consulat général à Dakhla. En effet, souhaitant contribuer au renforcement des opportunités économiques et sociales de la région, 28 Gouvernements de pays africains, arabes, d'Amérique Latine et d'Asie ont déjà implanté dans le Sahara marocain des consulats.

Mme la Présidente,

Tout cela pour réitérer le soutien du Sénégal en faveur d'une solution politique définitive, juste, durable et mutuellement acceptable au différend régional du Sahara marocain par le biais d'un processus mené sous les auspices exclusifs des Nations Unies, sur la base des résolutions successives du Conseil de Sécurité depuis 2007.

En ce sens, l'Initiative d'autonomie avancée proposée par le Maroc reste, pour ma Délégation, le cadre approprié conforme au Droit international, à la Charte des Nations unies et aux Résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de Sécurité qui la qualifient de sérieuse et crédible.

Elle prend également en compte la question des réfugiés dans les camps de Tindouf, en application du Droit international humanitaire comme reconnu dans les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité.

Madame la Présidente,

Dans la même lancée, nous exhortons toutes les parties à poursuivre, selon le même format, la dynamique constructive insufflée par les deux tables rondes de Genève, en faisant preuve de réalisme et d'esprit de compromis, pour assurer l'aboutissement du processus politique engagé par les Nations Unies.

Le Sénégal tient à saluer les efforts de relance dudit processus entrepris par Monsieur Staffan de MISTURA, Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara, se traduisant par des visites auprès des parties prenantes en janvier, juillet et septembre 2022 ainsi que les consultations bilatérales informelles, en mars 2023, à New York avec ces parties.

Mon pays encourage cette démarche inclusive et lui réitère ses meilleurs vœux de succès.

Madame la Présidente,

Au plan politique, ma Délégation se réjouit de la participation des représentants du Sahara marocain élus lors des élections marocaines du 08 septembre 2021, aux importantes rencontres et discussions que sont les tables rondes de Genève, les sessions du C24 et les séminaires régionaux y compris celui qui nous réunit aujourd'hui.

Ceci reste un signal positif qui conforte ma Délégation dans son optimisme pour une issue heureuse de ce conflit.

A cette fin mais aussi compte tenu de l'impact du différend sur la stabilité de la Région, nous insistons sur l'importance du respect du cessez-le-feu de 1991.

A cet égard, nous saluons la poursuite, par le Maroc, de sa coopération avec la MINURSO ainsi que son respect du cessez-le-feu.

Je vous remercie.